



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1466

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et Navig'Inter, pour la mise en place d'une proposition couplée croisière/visite au musée pour les groupes touristiques et publics scolaires

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1466 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS ET NAVIG'INTER, POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PROPOSITION COUPLEE CROISIERE/VISITE AU MUSEE POUR LES GROUPES TOURISTIQUES ET PUBLICS SCOLAIRES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Afin d'augmenter l'offre culturelle pour les publics scolaires ainsi que pour les publics touristiques en groupes, Navig'Inter et le Musée des Beaux-Arts de Lyon se sont rapprochés afin de proposer une visite couplée avec un tarif préférentiel permettant la découverte de Lyon et de ses fleuves par bateau, complétée par une visite au musée des Beaux-Arts de Lyon.

Deux types de publics sont concernés par ce partenariat :

- les publics scolaires ;
- les touristes voyageant en groupes.

Afin de faciliter la promotion et l'administration de ces offres, la société Navig'Inter émettra une seule facture aux organismes ayant choisi ces visites couplées entre Navig'Inter et le Musée et reversera au musée la part lui revenant pour sa prestation.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de sa commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens – Evénements ;

DELIBERE

1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et la Société Navig'Inter, pour la mise en place d'une proposition couplée croisière / visite au musée pour les publics scolaires et groupes touristiques, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3- Les recettes correspondantes seront inscrites aux budgets 2015 et 2016, nature 7062, fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN